

RENTRÉE AU COLLÈGE
ANNÉE SCOLAIRE
2024 - 2025

LE CHANT, ET LES ARTS DU SPECTACLE AU COLLÈGE, C'EST POSSIBLE !



INSCRIPTIONS

CLASSE À HORAIRES AMÉNAGÉS MUSIQUE

CHAM

VOCALE / ARTS DU SPECTACLE

COLLÈGE GÉRARD PHILIPPE D'AULNAY

LA CHAM VOCALE, ARTS DU SPECTACLE

Le collège Gérard Philipe, le Conservatoire de Musique et de Danse à Rayonnement Départemental et le CRÉA d'Aulnay-sous-Bois proposent aux élèves un enseignement artistique à horaires aménagés à dominante **VOCALE ARTS DU SPECTACLE** tout en suivant une scolarité classique. Un parcours artistique qui favorise la confiance en soi, l'expression et la gestion de ses émotions, la créativité, la collaboration, l'ouverture au monde.

UNE CHAM POUR TOUS LES ÉLÈVES

La CHAM est ouverte à **TOUS LES ÉLÈVES** d'Aulnay-sous-Bois entrant en classe de 6^e à la rentrée scolaire 2025 **SANS AUDITION**. De la 6^e à la 3^e, les élèves suivent une scolarité normale totalement gratuite dans un groupe composé au maximum de 24 élèves par niveau.

DES ENSEIGNEMENTS DISPENSÉS PAR DES PROFESSIONNELS

Les emplois du temps sont aménagés pour leur permettre de suivre un enseignement artistique de qualité basé sur le chant et les arts de la scène dispensé au Conservatoire (une 1/2 journée par semaine).



ARTS DU SPECTACLE

Pratique vocale,
danse, mise en espace



PRATIQUE MUSICALE

Technique vocale,
travail de chœur



ÉDUCATION MUSICALE

Culture &
formation musicale



CHAM - Promotion 2024-25



L'équipe de professeurs de gauche à droite :

Marie Nicolaus : éducation musicale et chant choral

Eloïse Milet : cheffe de chœur

Anne-Marie Jupin Vendôme : formation musicale

Julia Bou : danse contemporaine

Thibault Frasnier : pianiste, arrangeur

DES AVENTURES COLLECTIVES

À la fin de l'année scolaire, les enfants montent sur scène au conservatoire ou au théâtre Jacques Prévert d'Aulnay-sous-Bois pour dévoiler leur nouvelle création dans le cadre d'Il était une Voix, festival organisé par le CRÉA en partenariat avec le Conservatoire. En avril 2024, la CHAM aura également la chance de se produire au Festival des Arts à l'école au Futuroscope de Poitiers.

L'INSCRIPTION EN 5 ÉTAPES

- 1 RETRAIT DU DOSSIER**
Dès le **jeudi 16 janvier** auprès de la direction de l'école où est scolarisé l'enfant.
- 2 RÉUNION D'INFORMATION**
Jeudi 30 janvier à 18h30 au collège Gérard Philipe.
- 3 DÉPÔT DU DOSSIER**
Avant le 13 février au conservatoire.

4

COMMISSION LOCALE le mercredi 19 mars 2025.

La motivation des élèves à suivre avec intérêt le dispositif est évaluée lors d'un entretien enfant / famille.

5

RÉPONSES AUX CANDIDATURES Décision rendue en juin.

EN SAVOIR



WWW.LECREA.FR

01 48 79 66 27